



CENTRE D'INFORMATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE
U.E.R. D'ÉCONOMIE POLITIQUE



BI-MENSUEL

Prix au Numéro 5FF



AGENCE LATINO-AMÉRICAINNE D'INFORMATION
1224 STE-CATHERINE O. 403 - TEL.: (514) 861-0756
MONTREAL, QUEBEC H3G 1P2 CANADA

Bul. N.° 14 - année I

31 juillet 1979

NICARAGUA: MOMENT HISTORIQUE DECISIF

Dans la nuit du 16 juillet dernier, Anastasio Somoza présente sa démission face au Congrès du Nicaragua, qui désigne à sa place le président du Sénat, Francisco Urcuyo. Trente six heures plus tard, Urcuyo fuyait vers le Guatemala dans un avion militaire, après avoir essayé de prolonger une situation qui était arrivée à sa fin avec Somoza.

C'est ainsi que se termina une étape qui, dans les faits avait été négligée à cause des événements survenus quelques jours auparavant.

Entre le départ de Somoza et l'arrivée des membres du Gouvernement de Reconstruction Nationale à Leon, le Congrès établit un compromis entre toutes les forces en présence.

Cet accord était, entre autre, favorable à l'ouverture de négociations entre la Garde Nationale et les responsables militaires du GRN et du FSLN, dans le but de reconstruire une armée nationale de laquelle seraient exclus les officiers de la GN.

Sur ce point le FSLN accepta de ne pas faire de représailles contre les sous-officiers et les soldats qui rendraient les armes au nouveau gouvernement, en même temps qu'il avança sa décision de punir les officiers supérieurs compromis dans le génocide perpétré par la dictature somoziste contre la population civile.

On établit également des modalités pour l'étape de transition qui inaugurerait la montée du GRN.

Selon ces accords, le nouveau gouvernement devrait suspendre la Constitution actuelle, s'engager à rédiger une nouvelle Constitution et organiser des élections libres au niveau municipal et, dès que possible, convoquer des élections générales dans tout le pays.

UNE NOUVELLE ÉTAPE

La nouvelle étape qui s'ouvre avec l'installation du GRN sur le territoire nicaraguayen, est empreinte d'éléments antérieurs qui délimitent les grands traits de la nouvelle période.

Parmi ces éléments il faut détacher ceux qui naissent d'une situation interne et ceux qui résultent de la présence des forces extérieures dans le déroulement de cette étape, de la lutte politique et sociale au Nicaragua.

PREMIER POINT

Il est évident d'affirmer que la lutte pour le pouvoir ne fait que commencer, dans la mesure où l'on sait que le vaste front anti-somoziste est touché par des contradictions de tout ordre.

Contradictions qui, une fois passée la période d'euphorie et d'identification qui déterminait la lutte contre Somoza, auront tendance à se manifester avec une force croissante. L'accélération de ce processus se fera d'après le besoin du moment, de traduire par des actes politiques et administratifs les compromis assumés par le GRN.

La capacité réelle de mobilisation des masses et particulièrement de la paysanne, jouera sur ce point un rôle décisif.

C'est-à-dire, que l'efficacité du travail d'organisation et de formation réalisé par les secteurs révolutionnaires, sera mis à l'épreuve.

La bourgeoisie nicaraguayenne opposée au retard politique des masses, à la faiblesse de leurs niveaux organisateurs et de conscience, voulant promouvoir un projet de modernisation capitaliste, les insuffisances et l'aspect précaire de l'effort d'organisation et de prise de conscience réalisé par les secteurs révolutionnaires du FSLN, dans la période antérieure où prédominent des conceptions militaires, vont peser objectivement comme un obstacle.

UN SCENARIO UNIVERSEL

A ces facteurs internes viennent s'ajouter des éléments externes dont l'incidence n'est pas négligeable.

Entre septembre 78 et juin 79, le FSLN et l'ensemble des forces d'opposition qui s'accordent sur la constitution du GRN, parviennent à modifier, sur le plan régional, une situation qui les opposait. Les alliances et les actions développées à l'intérieur et hors du Nicaragua, ont permis de neutraliser le bloc militaire régional : Condeca.

En second lieu, s'est ouvert un terrain de dialogue et de négociation qui a débouché sur l'appui des pays Andins, le Mexique et Costa Rica. Sur cette base, ils neutralisent le plan américain à l'OEN, en bloquant toute issue autre que la reconnaissance du GRN.

40P 9801

C'est de cette façon que le GRN compte sur un appui régional déterminant, au moment du rentrer au Nicaragua.

Cependant, cet appui implique que des conditions politiques très précises : garantir que le processus ne dépasse pas les limites de l'établissement d'une démocratie formelle au Nicaragua. Il est important, pour ce point, de montrer les risques qu'assument les gouvernements de la région, les forces politiques internationales telles que la Démocratie Chrétienne et la Social Démocratie, ainsi que les libéraux de Washington, qui mettent en jeu leur futur politique.

Dans ce sens nous pourrions dire que la lutte pour le pouvoir au Nicaragua, aura tendance à se développer dans un scénario nécessairement universel. (Bien que les facteurs déterminants soient obligatoirement internes).

UN GRAN EFFORT DE SOLIDARITE

Dans nos dernières éditions nous avons insisté sur le fait que nous avions assisté à la fin d'une époque et au commencement d'une nouvelle ère beaucoup plus complexe, en termes politiques, diplomatiques et militaires.

A présent, nous vivons définitivement dans cette nouvelle époque.

L'expérience nous apprend que la solidarité se limite aux moments de crise. Le peuple nicaraguayen s'achemine rapidement vers une croisée historique : la modernisation capitaliste ou l'initiation d'un processus de socialisation. Aucune force révolutionnaire latino-américaine ne peut se mettre en marge de cette confrontation.

Le Nicaragua peut devenir un exemple de transformation révolutionnaire ou vitrine de la modernisation du capitalisme en Amérique Latine.

LA QUESTION DU CHOMAGE

EN HAÏTI (1)

CHRISTIAN A. GIRAULT
CENTRE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
TALENCE, FRANCE

suite du numéro précédent

L'EMPLOI ET LE CHOMAGE DANS LE SECTEUR DIT «MODERNE»

La distinction entre secteur traditionnel et secteur moderne dans les économies sous-développées a été critiquée à juste titre par ceux qui rejettent les théories du «dualisme» économique et social. Il est certain qu'il ne faut pas considérer cette distinction sous l'angle d'une dichotomie absolue. Le secteur dit «moderne» est souvent, dans les «pays pauvres», associé étroitement au secteur dit traditionnel. Cette association est en réalité une *articulation* entre des rapports de production différents, pour parler scientifiquement. (9)

La distinction garde pourtant, en dépit de la critique juste du «dualisme», l'intérêt méthodologique de séparer les secteurs où se réalise une certaine accumulation (secteurs correspondant à des rapports capitalistes) et les secteurs où la sous-capitalisation est la principale caractéristique (secteurs correspondant à des rapports «pré-capitalistes» fort divers).

Il est certain d'autre part que le secteur dit moderne des économies «pauvres» est très différent du secteur moderne des économies industrielles. Du point de vue de l'emploi, nous allons voir à quel point dans un pays très sous-développé comme Haïti le secteur moderne est contaminé par les pratiques du secteur traditionnel. Le

secteur moderne regroupe une faible partie de la population active. Il est représenté par les emplois administratifs, les professions libérales, les emplois de services parmi lesquels il faut détacher les emplois liés au tourisme et au transport, enfin les emplois d'un modeste sous-secteur industriel. Les bas salaires constituent la principale caractéristique de ces emplois et de ce point de vue, la comparaison avec le secteur moderne des pays industriels n'a guère de sens. Par exemple, le salaire d'un instituteur est de 50 dollars par mois seulement. Bien sûr, l'instituteur essaie d'augmenter quelque peu ses revenus en donnant des leçons particulières, ou en se trouvant quelque *job* à temps partiel. Il est évident que l'Etat qui verse de tels salaires à ses serviteurs ne peut être exigeant quant à l'assiduité ou quant à la qualité du travail fourni.

Pour préciser les caractéristiques de l'emploi dans ce secteur nous allons à la suite donner quelques détails sur les emplois industriels. Les unités industrielles d'une certaine importance sont très peu nombreuses : trois centrales sucrières, deux usines de filage et de tissage, une manufacture de cigarettes. . . A l'image d'un marché intérieur très limité et façonné par les goûts étrangers (importations d'articles de luxe, d'articles industriels de consommation et même de produits alimentaires), la production industrielle nationale est donc très faible. Depuis une dizaine d'années s'est constitué en marge du secteur industriel

«normal» un sous-secteur industriel particulier très lié à l'étranger. Il s'agit de ce qu'on appelle globalement les «industries de montage pour la réexportation». Haïti n'est pas le seul pays qui connaisse ce type d'industries — il est répandu dans la bordure pacifique de l'Asie, en Corée du Sud, à Hong Kong, et largement dans les pays voisins des Etats-Unis, au Mexique et en République Dominicaine. Des formes apparentées se développent actuellement en Afrique du Nord (Tunisie, Maroc) et dans les pays de l'Océan Indien, en relation avec la Communauté Economique Européenne. Mais du fait de la faiblesse du secteur industriel «national», cette industrie pour la réexportation prend un relief tout particulier en Haïti. On pense que l'emploi de ce type (une vingtaine de milliers d'emplois concentrés à Port-au-Prince) dépasse et de loin l'emploi industriel «traditionnel».

Pour bien comprendre les problèmes de l'emploi dans ce sous-secteur, il est opportun de préciser le type d'industries représentées. Comme on peut le voir sur le tableau 1, il s'agit de manufactures dont la fonction est d'assembler des pièces importées en totalité, ceci dans le domaine de l'habillement, des chaussures, des jouets et des articles de sport et de l'électronique. Les importations des produits

semi-finis (ou éventuellement des produits chimiques et autres nécessaires à la fabrication) sont réalisées en franchise et les exportations des produits assemblés de même. C'est pourquoi on appelle souvent ces industries «manufactures de zone franche». La base de la croissance de ce sous-secteur est le niveau extrêmement bas du coût de la main-d'œuvre en Haïti. On observe en effet que ces manufactures appartiennent toutes à des lignes de fabrication où la main-d'œuvre entre largement dans le coût final de la production et où il n'a pas été possible jusqu'à maintenant de mécaniser le processus de production. Ainsi, les industriels nord-américains trouvent en Haïti, pour ces types particuliers de production, des conditions d'implantation favorables. En plus du coût de la main-d'œuvre qui est le plus bas du monde (voir tableau 1), condition déterminante, le système général des relations de travail favorise ce type d'entreprise. Enfin, la proximité des Etats-Unis (quelques heures d'avion ou quelques jours de bateau) facilite les échanges. Les manufactures d'assemblage de Port-au-Prince sont en grande majorité possédées par des intérêts nord-américains — on compte un certain nombre d'entreprises à participation haïtienne — et sont de toute façon intégrées à un processus de production dont les tenants et les aboutissants sont en territoire nord-améri-

TABLEAU 1 : LES SALAIRES MINIMUM INDUSTRIELS A PORT AU PRINCE

SALAIRES EN GOURDES*	INDUSTRIE
8	TRAVAUX DE BRODERIE A LA MACHINE
ENTRE 8 ET 9	FABRICATION DE PERRUQUES
	ASSEMBLAGES DE PIECES ELECTRIQUES
	CONFECTION D'ARTICLES EN PLASTIQUES
	CONFECTION DE JOUETS EN PELUCHE
	CONFECTION D'ARTICLES D'HABILLEMENT
9	FABRICATION DE CHAUSSURES
	FABRICATION DE MAROQUINERIES
	FABRICATION DE CASSETTES
	FABRICATION DE CASSETTES
	FABRICATION D'EQUIPEMENT POUR LA PECHE
	FABRICATION DE BASE-BALLS
10	FABRICATION DE SOFT-BALLS
	PELLETERIES ET FOURRURES
	FABRICATION ET ASSEMBLAGE DE PIECES ELECTRONIQUES
	FABRICATION ET ASSEMBLAGE DE PIECES ET ACCESSOIRES POUR INDUSTRIES MECANIQUES

* Salaire minimum journalier : 8 gourdes (1 gourde = 0.20 dollars EU)

Source : «Les disparités du nouveau décret», *Le Petit Samedi Soir*, 5e année, No. 213 (8-14 octobre 1977), pp. 9-12.

cain.

La majorité des employés de ces manufactures sont des femmes. Les femmes sont réputées plus habiles pour ces travaux de montage qui requièrent surtout de la dextérité manuelle. Surtout, les femmes constituent une masse de main-d'œuvre qu'il est plus facile d'exploiter. Les salaires féminins sont traditionnellement moins élevés que les salaires masculins et il est plus facile de faire accepter aux femmes les dures conditions de travail et les très bas salaires payés par ces industries. D'ailleurs, ces travaux répugnent souvent aux hommes qui préfèrent rester chômeurs plutôt que de s'incorporer à ces manufactures. De plus, cette main-d'œuvre féminine qui fait souvent partie des immigrants d'origine rurale récemment arrivés à la capitale est très instable mais cela ne gêne en aucune façon le processus industriel : au contraire, l'instabilité permet de maintenir les bas salaires. Les ouvrières abandonnent la tâche pour des raisons très diverses (épuisement physique, dégoût, maladie, maternités, accidents, renvois, mariage ou plutôt *plaçage* (10) etc.). Elles sont immédiatement remplacées par de nouvelles venues qui attendent à la porte des manufactures.

Le salaire est à la pièce. Pour certaines ouvrières, pendant certaines périodes, le salaire journalier (les samedis, les dimanches et les jours de fête sont chômés et non payés) peut dépasser sensiblement le salaire minimum (jusqu'à 3 ou 4 dollars par jour). Cependant le salaire moyen est très voisin du salaire minimum. Il s'est pas rare que des industriels s'autorisent de la réglementation qui prévoit que, pendant les premiers quatre vingt-dix jours à partir de leur embauche, les ouvrières sont en «stage probatoire» pour ne pas leur verser le salaire minimum et les renvoyer à la fin de ce stage, quitte à les réembaucher comme «stagiaires» un peu plus tard ! (11)

L'on voit à partir de cet exemple que l'emploi dans le secteur moderne manifeste bien des tares caractéristiques du secteur traditionnel sans pour autant réduire les facteurs de sous-emploi généralisé. Pour résumer ces tares, il s'agit des bas salaires et de l'inapplication de la législation sociale. Notons par ailleurs que le droit de grève n'existe pas en Haïti et que les organisations syndicales représentatives ont été brisées par le pouvoir duvaliériste dans les années 1962-1963, de sorte que les travailleurs n'ont pas les moyens de défendre leurs droits de façon autonome. Enfin, la pression formidable de la masse des sans-travail fait accepter des conditions de travail infra-humaines et autorise la persistance de relations de travail dont l'origine se trouve clairement dans le secteur traditionnel. Il en est ainsi de la pratique du recrutement de main-d'œuvre par intermédiaires interposés (à l'image d'une industrie qui est fondée elle-même sur la sous-traitance) et de la pratique de travail en chambre très répandue dans les travaux de broderie et dans la manufacture des *baseballs* par exemple. Certaines organisations «charitables» jouent un rôle non négligeable dans ces médiations qui relèvent des formes d'exploitation les plus rétrogrades.

UNE SOCIÉTÉ DANS L'IMPASSE

Ainsi, que l'on se place du point de vue du secteur

traditionnel ou du point de vue du secteur dit «moderne», le tableau des conditions de l'emploi apparaît également sombre. L'extension des formes archaïques des relations de travail d'une part, l'impact de nouvelles formes de domination à l'échelle mondiale d'autre part se conjuguent pour peser très lourdement sur la situation de l'emploi dans un petit pays sous-développé et dépendant comme Haïti. Il est à noter qu'Haïti n'a pas développé comme certains pays pauvres des palliatifs tels que l'emploi d'une bureaucratie nombreuse et sous-payée ou encore la mise sur pied d'une armée et d'une police inutiles. Les Forces Armées d'Haïti ne représenteraient qu'une vingtaine de milliers d'emplois tandis que la milice du régime, les *Volontaires de la Sécurité Nationale (tontons-macoutes)*, peut à peine être considérée comme une source d'emploi étant donné que les soldes y sont basses et irrégulières.

Dans ces conditions, la seule solution au sous-emploi et au chômage qui s'est dégagée dans les vingt dernières années a été l'émigration vers les autres pays antillais et vers l'Amérique du Nord, émigration qui peut être considérée comme une véritable fuite de la main-d'œuvre. L'émigration a commencé comme un exode des cadres politiques et intellectuels. Elle s'est poursuivie sans discontinuer pour inclure des cadres moyens, des techniciens, des ouvriers, des artisans, des commerçants. La main-d'œuvre féminine s'incorpore de plus en plus à ce mouvement d'émigration. Il s'entre pas dans le cadre de cette présentation de traiter du problème de l'émigration haïtienne qui exigerait à lui seul d'amples développements. Mais son importance se saurait être trop soulignée. Il y a dès maintenant bien plus de médecins, de professeurs, de techniciens, d'ouvriers industriels haïtiens travaillant en dehors d'Haïti que dans le pays lui-même. Le phénomène ne fait que s'amplifier : le nombre des étudiants universitaires à l'étranger représente au moins le triple des étudiants inscrits à l'Université d'État d'Haïti. Récemment, des groupes de travailleurs sans emploi se sont mis à fuir le pays sur n'importe quel type d'embarcation, illégalement et au péril de leur vie. A ce train, le pays perd rapidement ses meilleurs éléments, sans que les causes fondamentales du chômage et du sous-emploi soient en quoi que ce soit modifiées.

NOTES

Cet article a paru dans la revue : *Manpower and Unemployment Research* Volume II No. 1 avril 1978.

(1) Le présent article est issu d'une communication présentée le 13 janvier 1978 à l'atelier «emploi et Développement» dans le cadre de la Caribbean Studies Association Conference tenue à Santiago de los Caballeros, République Dominicaine. Le titre de cette communication était «Quelques réflexions sur le problème du chômage en Haïti».

La question du sous-emploi urbain et rural fait actuellement l'objet d'une recherche collective dans le cadre d'une Action Thématique Programmée du Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) intitulée «Impact

du milieu urbain sur les campagnes du tiers-monde», recherche à laquelle nous participons. Nous tenons par ailleurs à remercier Michel Bruneau, chargé de recherche du CNRS, pour ses remarques sur notre travail. Il va de soi que les lacunes de cette contribution demeurent de notre seule responsabilité.

(2) *Quarterly Economic Review of Cuba, Dominican Republic, Haïti, Puerto Rico* 3 (Second Quarter 1977), p. 16.

(3) United States Department of Labour statistics cited by Don Bacon, «Young Blacks Out of Work: Time Bomb for US», *US News and World Report* (5 December 1977), p. 23.

(4) Sur l'économie haïtienne voir c. Girault, «Nouvelles données sur l'économie haïtienne», *Notes et études documentaires : problèmes d'Amérique latine* (La Documentation Française) 36 : 4190-4191 (22 mai 1975), pp. 39-64.

(5) J. Brisseau-Loaiza, «Sous-emploi rural, emplois para-urbains et péri-urbains à la campagne»: Centre national de Recherche scientifique, Action Thématique Programme,

«Impact du milieu urbain sur les campagnes du tiers-monde», Talence (France), 1978, 9 pp. dactylographiées.

(6) Nous ne faisons pas ici une analyse des rapports de production en vigueur en Haïti qui aurait demandé des développements trop longs. Nous demandons au lecteur d'excuser cette lacune. Voir par exemple, G. Pierre-Charles, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, Paris : Editions G. P. Maisonneuve et Larose, 1967.

(7) R. McNamara, «Il faut avant tout accélérer l'expansion dans les pays en développement les plus pauvres», *Bulletin du Fonds Monétaire International* (17 octobre 1977), pp. 314-15.

(8) Le salaire minimum n'est en fait appliqué qu'aux seuls emplois industriels de la capitale, Port-au-Prince.

(9) Voir note 6.

(10) *Plaçage* : mariage informel (créole).

(11) La période d'apprentissage de la tâche n'excède généralement pas huit jours et à partir de la deuxième semaine les ouvrières sont rentables.

DECLARATION POLITIQUE

DE L'UDP DE BOLIVIE (EXTRAITS)

Ce document de la UDP a été écrit en Avril 79, trois mois avant les dernières élections de Juillet ; il nous a semblé important de le publier, étant donné que le processus électoral et le résultats des urnes ont réaffirmé l'influence de ce parti de même que le processus politique et social que vit actuellement la Bolivie.

L'UDP, instrument de lutte populaire anti-impérialiste et révolutionnaire est né de l'opposition au fascisme.

L'Union démocratique populaire est un front politique de classe dans lequel chaque secteur conserve son indépendance ; c'est un front populaire, nationale anti-impérialiste et révolutionnaire formé au cours des luttes du peuple bolivien cherchant à abattre la dictature, obtenir la démocratie et établir un régime constitutionnel qui ouvre à notre pays la voie de la libération nationale et d'un développement économique indépendant.

L'UDP est dépositaire des meilleures traditions de lutte de notre peuple et représente les volontés de libération nationale et sociale des larges couches exploitées d'ouvriers, de paysans et des classes moyennes.

En cette étape historique, continuation du processus révolutionnaire de 1952, l'UDP s'organise et place son action économique et sociale sous le signe des succès nationaux des gouvernements de septembre 69 et août 71.

La révolution d'avril : une étape nécessaire vers la libération

L'UDP s'associe aux tendances qui se réclament de la ligne anti-impérialiste suivie par les masses et leurs dirigeants au cours de ce processus contradictoire et complexe

de révolution nationale ; ainsi, elle condamne vivement tout ceux qui adoptent des positions capitulaires et de compromis. Dans ce sens, l'UDP est la confluence de forces qui revendiquent le caractère libérateur de la révolution d'avril et son contenu de progrès social, servant ainsi aux changements de la réalité nationale.

L'UDP condamne l'impérialisme américain, les oligarchies traditionnelles et les nouvelles couches d'intérêts, coupables du retard économique de la Bolivie, de la pauvreté des masses et de la dépendance neocoloniale du pays.

L'UDP rassemble les partis et mouvements représentants la classe ouvrière, les paysans, les couches moyennes et les secteurs de la bourgeoisie nationale qui souhaitent la libération du peuple bolivien. Notre parti est ouvert à toutes les forces en accord avec les positions démocratiques et avec la volonté de libération, mais il ne s'alliera jamais à la démagogie, au fascisme et ses complices de droite ou à ceux qui cherchent à empêcher le libre exercice d'une véritable liberté.

Avec l'UDP, le peuple a combattu le fascisme de Banzer et le continuisme de Pereda.

La volonté d'unité de l'UDP, son importance politique et sa force de convocation ont été prouvés lors des élections

du 9 Juillet 1978 où le peuple bolivien a répondu à son appel et refusa la dictature et ses modifications d'apparence, obtenant ainsi une victoire que, ni la fraude électorale organisée par le pouvoir, ni le coup d'Etat de Pereda, ont pu effacer.

La présence massive de la classe ouvrière, l'extraordinaire poids des paysans et la maturité civique des larges secteurs, ont permis le refus national du fascisme et offrent la possibilité de consolider les acquis démocratiques permettant de choisir son propre destin politique au cours des prochaines élections de juillet 79.

Le coup d'Etat militaire du 24 novembre dernier, réponse des secteurs les plus sensibles de l'Armée face aux exigences du peuple, a conduit à la mise en place d'un gouvernement de transition qui va garantir un processus électoral débarrassé de tous les vices antérieurs et qui remettra le pouvoir au candidat élu par la volonté populaire.

Face à cette situation, les tâches prioritaires sont :

a. Isoler et détruire le fascisme qui conspire cherchant à récupérer le pouvoir, soit au moyen d'un coup d'Etat, soit en manipulant des groupes politiques prêts à ce vendre sous le signe du «nationalisme révolutionnaire», comme en 1971.

b. Surveiller le déroulement de la campagne électorale en dénonçant tout favoritisme apparent ou camouflé, toute pression visant à intimider l'électorat ou à modifier les résultats des urnes. Ainsi, l'UDP se prononce pour la liberté d'action des organismes électoraux et pour l'accès de tous, sans restriction, aux moyens de communication.

c. Préserver l'unité de l'UDP grâce à la campagne menée autour de son programme, l'exercice de la démocratie interne et la capacité de réponse face aux aspirations nationales.

d. Renforcer l'UDP, en laissant la possibilité à d'autres forces politiques, disposées à lutter pour des objectifs communs, de s'intégrer au front. Aussi, en établissant des liens avec toutes les organisations de masses et les institutions démocratiques qui peuvent contribuer à une active mobilisation populaire face aux dangers du putschisme et aux fraudes électorales.

e. Aider au renforcement du processus de réorganisation syndicale, profitant du V Congrès de la Centrale ouvrière bolivienne CCB, ainsi qu'à la réorganisation de la paysannerie tout en respectant l'indépendance syndicale.

f. Garantir la remise du pouvoir au gouvernement légitimement élu, refusant toute tentative d'omission de la volonté nationale.

Les grandes lignes d'action de l'UDP sont :

1. placer l'économie au service des classes populaires
2. mettre les ressources naturelles à la disposition du pays
3. renforcer le mouvement ouvrier
4. incorporer, de façon définitive, la paysannerie à la vie nationale
5. développer une éducation nationale scientifique et populaire
6. définir un rôle de défense du pays pour l'Armée et la Police nationale
7. mettre en avant l'égalité de la femme
8. proposer une politique internationale cohérente et souveraine et faire de l'accès à la mer un revendication permanente et légitime.

Le C.I.A.L. est un Centre d'Information et d'études dont le but est de contribuer à la connaissance en France et en Europe de la réalité latino-américaine. Il fait partie depuis 1975 du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII - Vincennes. Il s'est constitué en Association sans but lucratif en vertu de la Loi française de 1901. L'Agence Latino-américaine d'information (ALAI) est une corporation sans but lucratif fondée en 1976. Elle a son siège à Montréal et une équipe de correspondants dans plusieurs pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Le bulletin CIAL-ALAI est une co-production publiée en français tous les quinze jours sur la base du travail d'information d'ALAI et l'apport du Collectif de Syndicalistes Latino-américains (CIAL) pour le Supplément BIOSAL. Le prix de l'abonnement annuel est, en France : Institutions 165 FF., Individus 105 FF., Prix Spécial Etudiants 65 FF. A l'étranger : Institutions 40 US. Dlls., Individus 25 US Dlls. et Etudiants 15 US Dlls. Les chèques doivent être faits au nom de C.I.A.L. N° de Compte 221-49-0407 Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts. Agence Vincennes - Defrance. 94300 Vincennes. FRANCE. Toute correspondance concernant les abonnements sera adressée à CIAL 1 rue de Panama. 75018 Paris. FRANCE. La correspondance et les abonnements concernant les publications ALAI en espagnol doivent être adressées au siège d'ALAI à Montréal.

Directeur de publication : Michel Beaud. CIAL 1, rue de Panama, 75018 Paris. Imprimé à la reprographie du Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII. Dépôt légal 1er trimestre 1979. N° Editeur : 001. N° Imprimeur : A001.